Zeitschrift: Das Rote Kreuz : offizielles Organ des Schweizerischen Centralvereins vom Roten Kreuz, des Schweiz. Militärsanitätsvereins und des Samariterbundes

Herausgeber: Schweizerischer Centralverein vom Roten Kreuz

Band: 38 (1930)

Heft: 2

Artikel: "La Croix-Rouge parle"

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-556342

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 13.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

leins von Fr. 2.50 dürfte dessen Anschaffung erleichtern. Jeder Leser wird an den mit Humor gewürzten Vorträgen Freude haben und die darin enthaltenen Ratschläge für sich und auch für andere verwerten können. Wir wünschen dem Büchlein gute Verbreitung.

Dr. Sch.

Kassier Gustav Meyer †.

In der Nacht des 4. Dezember des vergangenen Jahres verstarb in seiner Vaterstadt Schaffhausen an Bauchfellentzündung im Alter von 66 Jahren Gustav Meyer, ein treuer, unermüdlicher Mitarbeiter des Roten Kreuzes. Mehr als 20 Jahre hat er als Kassier des Schaffhauser Zweigvereins dessen Finanzen mit seltener Hingabe und Treue gehütet und verwaltet. Während seiner Amtsdauer hat das schweizerische Rote Kreuz verschiedene große Sammlungen durchgeführt, die dem lieben Verstorbenen als Kassier des Schaffhauser Zweigvereins naturgemäß viel Arbeit gebracht haben. Immer, wo es galt, das Gedeihen des Roten Kreuzes zu fördern, unterzog sich Gustav Meyer mit dem ihm eigenen Humor der nicht immer angenehmen Aufgabe; er wußte stets durch ein treffendes Wort in die mitunter etwas zurückhaltende Spenderlaune seiner Kunden den richtigen Zug zu bringen. Bei der Kolonne besorgte er während einer Reihe von Jahren das Amt des Rechnungsführers und hat in den denkwürdigen Mobilisationsjahren 1915-1917 zahlreiche Evakuiertenzüge begleitet. Jahrelang war er Sekretär auf Schloß Charlottenfels, sowie Verwalter der Genossenschaftsapotheken in Schaffhausen und Neuhausen. Bis wenige Tage vor seinem Tode ist er als urchiger Schaffhauser in seltener körperlicher und geistiger Frische durch die Straßen und Gassen seiner Vaterstadt geschritten; nun ruht er als stiller Schläfer unter den rauschenden Bäumen des Schaffhauser Waldfriedhofes. Ehre seinem Andenken!

Bd.

« La Croix-Rouge parle. »

C'est par ces mots que débutent les émissions radiophoniques dans les Etats-Unis d'Amérique lorsqu'il s'agit de répandre des messages de la Croix-Rouge; car c'est un privilège que la Croix-Rouge seule partage avec le président des Etats-Unis de pouvoir envoyer par T. S. F. des communications qui ont droit de priorité, lorsqu'il s'agit d'une calamité publique ou de toute intervention de la Croix-Rouge américaine, même du recrutement de nouveaux membres.

Certes, lorsqu'il est nécessaire d'atteindre rapidement le plus grand nombre d'individus possible, il est utile que la Croix-Rouge fasse appel à la radiodiffusion, en même temps qu'aux journaux, surtout dans les pays où les appareils de T. S. F. sont nombreux. Or, aux Etats-Unis par exemple, les abonnés à la radiodiffusion sont plus de 12 millions, de sorte qu'on peut affirmer qu'instantanément quelque 50 millions de personnes peuvent écouter ce que la Croix-Rouge désire leur communiquer.

« La radiodiffusion, peut-on dire, a contribué à procurer à la Croix-Rouge américaine l'effectif élevé de ses membres, qui atteint à l'heure actuelle près de 5 millions; lors d'une conférence récente, un délégué américain a déclaré que c'est grâce à la radiodiffusion et à la presse qu'aux Etats-Unis

la Croix-Rouge a pu recueillir 17 millions de dollars en trois semaines lors des inondations du Mississipi. Il n'est pas non plus sans intérêt de relever qu'en Norvège, où non seulement la Croix- Rouge dispose gratuitement des postes émetteurs pour ses communications, la société de radiodiffusion a demandé aux organes de la Croix-Rouge d'émettre des conférences qui ont été rétribuées. »

Une collaboration plus étroite entre la Croix-Rouge et les services radiophoniques est à l'étude dans plusieurs pays, en Italie, en Suède, en Pologne aussi, où de nombreuses conférences sur le secourisme ont été radiodiffusées et où la Croix-Rouge jouit de la gratuité pour ses communications par sans fil. Il est évident que les sociétés nationales de la Croix-Rouge peuvent tirer un profit appréciable de l'utilisation de la T. S. F. pour la propagande qu'elles cherchent à faire, pour leurs conférences éducatives, pour les interventions qu'elles sollicitent en cas de catastrophes, et les postes de télégraphie sans fil peuvent être appelés à jouer un rôle de première importance pour l'organisation des secours.

Récemment, un poste d'émission — celui de Zagreb — s'est adressé un soir à ses auditeurs pour leur signaler la misère d'une partie de la population au cours de l'hiver particulièrement rigoureux de 1928/1929. En peu de jours cet appel produisit quelques milliers de francs qui ont permis de servir 1500 rations alimentaires quotidiennes aux familles les plus éprouvées.

On comprend donc, ainsi que le signale un article de M. de Rougé dans la *Revue internationale de la Croix-Rouge,* quels avantages auraient les Croix-Rouges de bénéficier des privilèges suivants:

a) facilité pour une société nationale de la Croix-Rouge d'émettre par T. S. F., à intervalles réguliers, dans le cadre du programme ordinaire, une communication d'intérêt général ou une causerie de propagande ou d'éducation populaire;

b) possibilité pour la Croix-Rouge, au moment de ses campagnes de recrutement de membres ou en cas d'appel au public, de mener une propagande intensive par radiodiffusion, pendant une période limitée;

c) octroi à la société nationale de la Croix-Rouge de la gratuité ou tout au moins d'un tarif de faveur pour ses émissions;

d) priorité sur les autres émissions pour la Croix-Rouge en cas d'urgence, et tout spécialement en cas de calamité publique.

Nous pensons qu'en Suisse aussi une collaboration entre les stations de radiodiffusion et la Croix-Rouge serait opportune. Notre Croix-Rouge nationale pourrait en tirer profit, et les organisations de radiotéléphonie ne sauraient qu'acquérir de ce fait une plus grande sympathie qui affermirait encore leur autorité morale.

« La Croix-Rouge parle »..... Cela changerait un peu des tangos, des foxtrotts et des jodlers. Dr *Ml.*

Le « Jeu de la Santé ».

Parmi les activités de la Croix-Rouge de la Jeunesse, le « Jeu de la Santé » constitue une des méthodes employées pour passer des théories de l'hygiène à la pratique courante.

C'est ainsi que l'application journalière